

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 18 mars 2022
11 h**

**Séance tenue le vendredi 18 mars 2022
Salle du conseil de l'hôtel de ville, Édifice Lucien-Saulnier**

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Toutes les personnes élues ci-après nommées étaient présentes par téléconférence.

PRÉSENCES :

M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Nancy Blanchet, M. Alex Bottausci, M. Georges Bourelle, Mme Julie Brisebois, M. Mitchell Brownstein, M. Benoit Dorais, M. Marc Doret, M. Sterling Downey, Mme Heidi Ektvedt, M. Michel Gibson, Mme Paola Hawa, M. Pierre Lessard-Blais, M. Jeremy Levi, M. Peter Malouf, Mme Sophie Mauzerolle, M. Alex Norris, Mme Dominique Ollivier, M. Jocelyn Pauzé, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, Mme Christina M. Smith, Mme Anne St-Laurent, M. Tim Thomas, Mme Émilie Thuillier, M. Alain Vaillancourt, Mme Maja Vodanovic

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION :**

Mme Valérie Plante

**ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION :**

M. Beny Masella, M. Laurence Parent

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
Mme Gaele Dieudonné, Analyste-rédactrice

La présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous. Elle demande une minute de silence.

1 - Période de questions du public

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

La présidente d'assemblée fait la lecture d'une question de la part du public. La question reçue par écrit par le public est déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que la question du public reproduite ci-dessous à ce procès-verbal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Josee Ethier	Mme Valérie Plante (Mme Maja Vodanovic)	<p>Le Québec compte actuellement quatre municipalités qui ajoutent toujours du fluorure à l'eau potable : Pointe-Claire, Dorval, Saint-Romuald et Saint Georges. Le fluorure ajouté à l'eau est une substance plus toxique que le mercure et de nombreuses études scientifiques démontrent ses effets nocifs sur la santé et l'environnement. Seulement 1 % de l'eau potable est pourtant consommée ou utilisée pour l'alimentation. Pourquoi alors fluorer 100 % de l'eau, sachant qu'au final, l'eau sera traitée inutilement et rejetée dans l'environnement?</p> <p>Ma question est la suivante: pourquoi l'eau de Dorval contient encore du fluor? Quelles sont les raisons de continuer à rajouter ce produit alors que plusieurs études scientifiques démontrent la dangerosité de ce produit, et ce, depuis des décennies?</p> <p>Merci de m'avoir lu.</p>

N'ayant plus d'autres questions, la présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, déclare la période de questions du public close à 11 h 12. Elle remercie la personne qui a soumis sa question par écrit à l'avance pour faire état de sa préoccupation aux membres du conseil d'agglomération.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

L'élu ci-dessous formule une question au membre du conseil indiqué en regard de son nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Alex Bottausci	M. Alain Vaillancourt	Suite au déconfinement qui est en processus en ce moment, quelle est la justification du renouvellement de l'état d'urgence ?

N'ayant plus d'autres questions de la part des membres du conseil d'agglomération, la présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, déclare la période de questions des membres du conseil close à 11h13.

La présidente du conseil cède la parole au porte-parole d'assemblée, M. Alex Norris, pour la suite de l'ordre du jour.

CG22 0141

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 18 mars 2022, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG22 0142

Avis de motion et dépôt - « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RCG 21-033) », afin de prolonger la délégation de pouvoir jusqu'au 28 avril 2022

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RCG 21-033) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

41.01 1222675016

À 11 h 15, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, déclare l'assemblée levée. La présidente d'assemblée remercie les équipes du Service du greffe et du soutien technique pour leur excellent travail et souhaite une bonne journée et à la semaine prochaine pour le conseil régulier d'agglomération.

Nancy Blanchet
PRÉSIDENTE

Domenico Zambito
GREFFIER ADJOINT

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE